

Aide pédagogique individuelle

Identification du poste

Titre d'emploi

Aide pédagogique individuelle

Numéro de référence

PR1415-07

Direction

Direction adjointe des études, service de l'organisation scolaire et de la formation continue

Service

Service d'aides pédagogiques individuelles

Affichage

Début d'affichage interne

20 novembre 2014

Fin d'affichage interne :

26 novembre 2014 16 h

Le Collège Ahuntsic souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

NATURE DU TRAVAIL

Relevant du coordonnateur à l'organisation de l'enseignement et de la formation continue, la personne occupant l'emploi d'aide pédagogique individuel occupe des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès de la clientèle étudiante.

Notamment, elle conseille et informe la clientèle de l'enseignement régulier et de la formation continue dans le choix d'un programme d'études, d'un changement d'orientation et dans l'aménagement d'un parcours scolaire.

Elle procède à l'évaluation du dossier académique et effectue les admissions dans les programmes d'études, propose, supervise le cheminement d'études (choix de cours, inscriptions, annulations) et recommande la sanction des études. Elle assure l'accueil, l'information et la référence auprès des étudiants souhaitant se faire reconnaître des acquis scolaires et les conseille dans leur démarche. Elle fait la liaison avec les évaluateurs et peut accompagner les personnes qui effectuent une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Elle applique le Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants.

Elle soutient les étudiants jeunes et adultes aux différentes phases de leur cheminement. Elle diagnostique les difficultés, offre des modes d'intervention et propose des solutions d'aménagement des programmes d'études.

Elle tient un rôle conseil auprès du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel cadre relativement aux programmes d'études, à l'organisation scolaire et au cheminement de la clientèle étudiante.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer le suivi du cheminement de l'étudiant de l'admission à la sanction ;
- Spécifique aux activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ;

- Accueillir et informer la clientèle ;
- Favoriser la réussite ;
- Toute autre activité connexe sans être limitatif.

Qualifications requises

Scolarité/Expérience:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences de l'éducation, en orientation, en information scolaire et professionnelle ou en psychologie.

Autres conditions exigées:

- Connaissance de la langue française orale et écrite ainsi que des habiletés rédactionnelles.

Qualifications souhaitées

- Connaissance du milieu de l'enseignement collégial et des programmes;
- Connaissance de la RAC collégiale;
- Connaissance d'un environnement informatique et d'outils en bureautique:
 - Microsoft Office:
 - Word;
 - Excel;
 - Outlook (agenda et courrier électronique);
 - Système de gestion pédagogique.
- Autonome, initiative, sens développé de la planification, de l'organisation, de l'établissement des priorités et des responsabilités;
- Esprit d'équipe et excellentes habiletés de relations interpersonnelles.

Remarques

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Détails du poste

Catégorie d'emploi

Orientation et information scolaire et professionnelle

Nom du supérieur immédiat

Maryse Lamothe

Lieu de travail

Collège Ahuntsic, 9155, rue St-Hubert, Montréal (Québec)

Statut de l'emploi

P - Remplacement à temps complet

Durée de l'emploi prévue

Du 5 janvier 2015 au 1er janvier 2016 ou au retour de la personne absente

Horaire de travail

35 heures / semaine, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Échelle salariale

Entre 40 557 \$ et 74 895 \$ / annuel (basé sur temps complet), selon la scolarité et l'expérience.

Entrée en fonction prévue

5 janvier 2015